

**- COMMUNIQUE DE PRESSE -**  
**Toulouse 2031 - Une initiative pour construire ensemble**  
**Toulouse demain**

**L'eau est un bien commun de l'Humanité.**

Au regard des enjeux écologiques et environnementaux dont personne ne nie plus aujourd'hui l'importance, **nous demandons que le service public de l'eau et de son assainissement soit géré par les collectivités** via une structure, une régie personnalisée, qui aura la charge de ce service public pour **préserver la ressource et défendre l'intérêt collectif des usagers.**

Les multinationales des services, comme Véolia ou Suez, ont elles, par contre, pour objectif premier de dégager des profits en vue de verser des dividendes à leurs actionnaires.

La gestion en régie de l'eau est structurellement plus économique que la gestion privée.

***Un ordre de grandeur** : si les offres de DSP respectent les objectifs fixés par Toulouse Métropole (4% de bénéfice après impôts et 3% de frais de siège), ce sont **plus de 85 000 000 €** qui seront **empochés par le futur délégataire sur la durée du contrat**. Cette somme équivaut à près de **4 années de travaux eau et assainissement sur le périmètre de la métropole** (source : Rapport sur le prix et la qualité du service - RPQS 2016).*

Au delà, **nous revendiquons un contrôle citoyen sur la bonne marche du service.** Ce que permet la régie personnalisée via la participation à son conseil d'administration de représentants des associations usagers, des comités de quartiers, des associations de défense de l'environnement, des experts du cycle de l'eau mais aussi des représentants du personnel (syndicats de salariés). Cette participation citoyenne à la conduite de la régie autorise, de fait, une grande réactivité et des prises de décisions transparentes ; ce que ne permet pas la gestion déléguée à un opérateur privé où seul le contrat fait foi.

Enfin, **nous demandons à la Métropole**, collectivité organisatrice du service et il en est encore temps :

- **d'initier un réel débat public** – ce qui suppose plusieurs réunions publiques sur l'aire de la Métropole – et non un débat/concertation limité aux seules instances de la Métropole, et à certains acteurs sociaux (syndicats, associations, comités de quartiers,...)
- **de prendre le temps du débat** et de la concertation ; **et donc de reporter le vote du Conseil de Métropole au premier Conseil de 2019.**

**Notre combat** pour la défense de l'intérêt général, le contrôle des usagers et des citoyens sur la gestion de ce bien commun ainsi que la mise en place de lieux et d'espaces de co-décision pour tout ce qui touche notre vivre ensemble **rejoint celui de nombre d'autres collectifs métropolitains sur les transports, le logement, les services publics de proximité.**

C'est pourquoi **nous nous associons aux initiatives portées par Toulouse 2031.** Et que **nous serons présents à la conférence de presse du 12 octobre à 10h30 au Florida.**

**Toulouse – le 11 octobre 2018**